

France-Metz: Services d'architecture
OJ S 200/2016 15/10/2016
Avis de marché
Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1. Nom et adresses

Nom officiel: Logiest
Adresse postale: 15 Sente à My, BP 80785
Ville: Metz
Code postal: 57012
Pays: France
À l'attention de: Carole Vautrin
Courriel: carole.vautrin@logiest.fr
Téléphone: +33 387658944
Fax: +33 387389648

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.logiest.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues::

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Nom officiel: Technocopy
Adresse postale: 8 rue Claude Chappé
Ville: Metz Technopole
Code postal: 57070
Pays: France
À l'attention de: Laetitia
Courriel: laetitia@technocopy.fr
Téléphone: +33 387374010
Fax: +33 387741725
Adresse internet: <https://technocopy.doubletrade.net/accueil/>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

I.2. Type de pouvoir adjudicateur

Autre: SA HLM

I.3. Activité principale

Logement et équipements collectifs

I.4. Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1. Description

II.1.1. Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur

Opération 57-796/97 Metz — Coteaux de la Seille: mission de maîtrise d'œuvre pour une opération de construction de 20 pavillons et 30 logements collectifs.

II.1.2. Type de marché et lieu d'exécution ou de livraison

Services

Catégorie de services n° 12: Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques

Lieu principal d'exécution: Metz (57000) — Coteaux de la Seille.

Code NUTS

II.1.3. Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne un marché public

II.1.4. Information sur l'accord-cadre**II.1.5. Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**

Mission de maîtrise d'œuvre pour une opération de construction de 20 pavillons et 30 logements collectifs à Metz (57000).

II.1.6. Code(s) CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71200000 Services d'architecture

II.1.7. Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

II.1.8. Lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.1.9. Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2. Étendue du marché**II.2.1. Quantité ou étendue globale****II.2.2. Information sur les options**

Options: non

II.2.3. Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.3. Durée du marché ou délai d'exécution des travaux

Durée en mois: 22 (à compter de la date d'attribution du marché)

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1. Conditions liées au marché**III.1.1. Cautionnement et garanties exigés****III.1.2. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Financement par fonds propres de la société, paiement par chèque ou virement bancaire ou postal.

III.1.3. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Conditions particulières d'exécution

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: non

III.2. Conditions de participation

III.2.1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions: Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du décret n° 2016-0360 du 25.3.2016:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015,
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 11 du code du travail,

Et,

- un extrait k bis de moins de 3 mois.

III.2.2. Capacité économique et financière

Liste et description succincte des conditions: Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du décret n° 2016-0360 du 25.3.2016*:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des conditions:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du décret n° 2016-0360 du 25.3.2016*:

- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat,
- présentation du cabinet,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur

économique.

Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier:

— preuve d'inscription à l'ordre des architectes.

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

III.2.4. Informations sur les marchés réservés

III.3. Conditions propres aux marchés de services

III.3.1. Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée: oui

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: Les prestations sont réservés à la catégorie architectes conformément à la loi MOP et son décret d'application du 29.11.1993.

III.3.2. Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché: oui

Section IV: Procédure

IV.1. Type de procédure

IV.1.1. Type de procédure

Ouvert

IV.1.2. Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

IV.1.3. Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.2. Critères d'attribution

IV.2.1. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

Critères énoncés ci-dessous

1. Honoraires. Pondération 40

2. Valeur technique. Pondération 40

3. Planning prévisionnel optimisé des études. Pondération 20

IV.2.2. Enchère électronique

IV.3. Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1. Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur

IV.3.2. Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.3.3. Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

22.11.2016 - 11:00

IV.3.5.

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
français.

IV.3.7. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en jours: 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8. Modalités d'ouverture des offres

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1. Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2. Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne:
non

VI.3. Informations complémentaires

Le critère valeur technique est décomposé en 2 sous-critères:

— méthodologie d'organisation de la mission détaillée pour l'exécution de chaque élément de mission prévu au marché (Esquisse, APS, APD, PRO, ACT, EXE, VISA, DET et AOR, OPC) notée sur 20 %,

— organisation de l'équipe affectée à la prestation en fournissant la liste et un curriculum vitae de chaque personne physique nominativement désignée pour exécuter les prestations notée sur 20 %.

VI.4. Procédures de recours

VI.4.1. Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Tribunal de grande instance

Adresse postale: 3 rue Haute Pierre — BP 81022

Ville: Metz

Code postal: 57000

Pays: France

VI.4.2. Introduction de recours

VI.4.3. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: Greffe du tribunal de grande instance

Adresse postale: 3 rue Haute Pierre — BP 81022

Ville: Metz

Code postal: 57000

Pays: France

VI.5. Date d'envoi du présent avis

13.10.2016